

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT

Trade and Development Board, sixtieth session
Geneva, 16–27 September 2013

Plenary on Item 6:
Economic development in Africa: Intra-African trade:
Unlocking Private Sector Dynamism

Speaker: African Union

Thursday, 19 September 2013
*Not checked against delivery **

* This statement is made available in the language and form in which it was received. The views expressed are those of the author and do not necessarily reflect the views of UNCTAD.

DELEGATION PERMANENTE DE
L'UNION AFRICAINE A GENEVE



PERMANENT DELEGATION OF THE
AFRICAN UNION IN GENEVA

Conseil du Commerce et du Développement,
60^{ème} Session

Palais des Nations – Genève

INTERVENTION

De S.E. M. l'Ambassadeur Jean Marie EHOUZOU
Représentant Permanent de l'Union Africaine à Genève

THEME :

« Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé »

Genève, le 19 septembre 2013

ARISE!

1 AFRICA 2063
PROSPERITY & PEACE

36, rue des Pâquis C.P. 127 – 1211 Genève 21 Suisse Tel.: (41-22) 716 0640 ; Fax: (41-22) 731 6818
Email: AU-Geneva@africa-union.org

**Monsieur le Président,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,**

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette auguste Assemblée au nom de S.E. Mme le Dr. Nkosazana Dlamini ZUMA, Présidente de la Commission de l'Union Africaine. Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Président, de vous féliciter pour la sagesse et l'efficacité avec lesquelles vous dirigez les travaux de cette importante rencontre. Je suis confiant que les travaux du Conseil, sous votre haute direction, atteindront les résultats escomptés.

En effet, ces travaux sont d'autant importants que les débats, dans le domaine du développement et de l'investissement, sur le plan international, s'amplifient notamment dans la perspective de la Conférence Ministérielle de Bali, qui devra décider du lancement éventuel d'un nouveau cadre du système commercial multilatéral.

Je saisis également l'occasion qui m'est offerte, pour féliciter chaleureusement le Dr Mukhisa Kituyi pour sa nomination au poste de Secrétaire Général de la CNUCED. J'ai foi en ses compétences par ce qu'il a contribué à développer la structure d'une zone de libre-échange panafricaine lors de son bref passage à la Commission de l'Union Africaine.

Monsieur le Président

Le commerce intra-africain représente 10% des échanges réalisés sur le continent alors que dans la zone de l'UE, en Asie ou en Amérique du Nord, le commerce intra-régional représente respectivement 70%, 52 % et 50% des échanges.

Vous conviendrez avec moi que l'Afrique ne contribue qu'à 2% du commerce mondial. Cette situation entretient donc la vulnérabilité de l'Afrique face aux chocs économiques extérieurs et aux politiques commerciales protectionnistes, comme en témoigne

l'impact négatif de la crise économique et financière récente sur ce continent.

Dans cette perspective, lors de la préparation du 18^{ème} Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA tenu en janvier 2012, ayant pour thème « l'intensification du commerce intra-africain », un Groupe Technique de Travail constitué des représentants de la Commission de l'UA, des Communautés Économiques Régionales et de la Commission Économique pour l'Afrique a été mis sur pied pour faire des propositions en vue de relever les défis qui se posent au développement du commerce intra-africain et à l'accélération de la mise en place d'une zone de libre-échange continentale.

Nous sommes conscients que l'avenir de l'Afrique ne se fera qu'à travers une intégration régionale réussie, un espace économique plus grand et un marché plus élargi, de manière à permettre la réalisation des économies d'échelle.

Monsieur le Président

Le Rapport produit par la CNUCED intitulé « **Commerce intra-africain: libérer le dynamisme du secteur privé** » démontre bien que le commerce intra-africain est porteur de grands espoirs en ce qui concerne la stimulation de l'Investissement, l'encouragement de la croissance en Afrique et la création d'emplois.

Cet excellent rapport souligne qu'en Afrique, il faut renforcer le secteur privé pour stimuler les échanges intra-africains. Il relève que le commerce intra-africain est porteur d'une croissance et d'un développement soutenus en Afrique et que, pour en optimiser les gains, il faut libérer le dynamisme du secteur privé et adopter une approche de l'intégration qui soit axée sur le développement.

Le rapport fait également valoir le fait que le manque de capacités productives constitue un obstacle majeur à l'expansion de ce commerce et que les décideurs africains devraient accorder autant d'attention à cette question qu'à l'élimination des barrières commerciales.

Vous conviendrez avec moi que cet excellent rapport aidera les décideurs africains à reformuler leurs politiques économiques pour stimuler les échanges intra-africains.

Monsieur le Président
Excellence, Mesdames, Messieurs

Malgré la crise économique et financière mondiale, la performance économique de l'Afrique reste appréciable avec un taux de croissance moyen variant entre 5 et 6% ces dix dernières années. Mieux, plus de 80 % des pays africains ont affiché une croissance supérieure à la moyenne mondiale de 2,7 % durant la même période.

En outre, parmi les 30 premiers pays de la planète, du point de vue du taux de croissance, 16 étaient africains et figurent ainsi parmi les pays les plus dynamiques au monde. Ce taux de croissance place l'Afrique en deuxième position derrière l'Asie et devant toutes les autres régions du monde. C'est un record et les perspectives à moyen terme pour l'Afrique demeurent favorables, selon les experts de la Banque Mondiale et du FMI.

Selon toutes les statistiques, l'Afrique est un continent en plein essor. D'ici à 2025, la jeunesse africaine représentera un quart de la population mondiale. En 2040, la moitié des jeunes du monde seront africains, dont une majorité de jeunes femmes. Ce qui veut dire que d'ici une cinquantaine d'années, environ 1,1 milliard de travailleurs dans le monde seront africains.

A cet égard, un accroissement des investissements s'avère nécessaire afin de faciliter la création d'emplois, pour parvenir à une croissance inclusive et éradiquer la pauvreté sur un continent qui, d'ici cinquante ans, abritera plus d'un tiers de la main-d'œuvre mondiale.

**Monsieur le Président
Excellence, Mesdames, Messieurs,**

Les Organes Exécutifs de l'Union Africaine ont commencé à se préparer à cette nouvelle donne et considèrent que l'industrialisation, à travers un secteur privé dynamique, est l'un des piliers de la croissance économique de l'Afrique.

Vu l'importance de l'industrialisation dans le développement du continent, les dirigeants africains sont déterminés à saisir les occasions qui se présentent afin d'encourager et soutenir toute initiative susceptible de garantir le développement industriel du continent. Ils n'ont pas manqué de l'exprimer dans leurs différentes rencontres.

A cet égard, la dixième Conférence de l'Union Africaine tenue à Addis-Abeba (Éthiopie) en janvier 2008 a été consacrée à l'industrialisation de l'Afrique. Dans leurs conclusions, les Chefs d'État et de gouvernement africains ont affirmé je cite : **«... aucun pays ni aucune région du monde n'a atteint la prospérité et une vie socioéconomique décente pour ses citoyens sans le développement d'un secteur industriel robuste »** fin de citation et ont adopté le Plan d'action pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA).

**Monsieur le Président,
Excellence, Mesdames et Messieurs,**

L'expérience a montré que le meilleur moyen d'attirer les investissements étrangers directs sur le long terme est de disposer d'un secteur privé dynamique et en expansion aussi bien que d'un environnement des affaires favorable aux investissements. Il y a de même de disposer des infrastructures appropriées.

Dans ce cadre, la 12^{ème} Assemblée des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union Africaine a adopté la Déclaration Assembly/AU/Decl.1 (XII) par laquelle elle a chargé la Commission de l'Union Africaine de formuler le Programme de développement

des infrastructures en Afrique (PIDA), qui a été lancé officiellement à Kampala, Ouganda, en juillet 2010.

Le PIDA est un programme continental qui vise à la mise en place d'une vision, des politiques, des stratégies et d'un programme de développement des infrastructures à l'échelle régionale et continentale: transport, énergie, eau, télécommunications et TIC.

**Monsieur le Président,
Excellence, Mesdames, Messieurs**

En cette année 2013 où l'Afrique célèbre les 50 ans de son Organisation régionale **l'Union Africaine** (UA) précédemment OUA (Organisation de l'Unité Africaine), la question de la promotion du commerce intra-africain, la création de la zone de libre-échange continental, de l'industrialisation, des investissements et de l'emploi des jeunes est au centre de toutes les réflexions.

L'inclusion des efforts financiers de la diaspora africaine en direction de l'Afrique contribue également, de façon significative, à l'investissement et à la création d'emplois pour réduire la pauvreté dans les pays d'origine. Les envois de fonds sont récemment devenus une importante source de financements extérieurs. Ils permettent aux familles de disposer de moyens pour la création des entreprises et d'exécuter de nombreux projets.

A cet égard, les Gouvernements africains et l'Union Africaine sont en train d'organiser et associer la diaspora africaine dans leur politique de développement.

**M. le Président,
Excellence, Mesdames, Messieurs,**

Je tiens à vous assurer, de l'entière collaboration de la Commission de l'Union Africaine et souhaite plein succès à ces travaux.

Je vous remercie de votre aimable attention.